



Payerne

MUNICIPALITE DE PAYERNE

Au Conseil Communal de Payerne :

Préavis n° 14/2012

Objet du préavis

Première série de compléments au budget 2012

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 103 du règlement du Conseil communal et les articles 10 et 11 du règlement sur la comptabilité des Communes (RCC) ainsi qu'à l'article 2 des conclusions du préavis n°14/2011 relatif aux dépenses extrabudgétaires, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou revenus qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours et qui sont en principe supérieurs à Fr. 10'000. -.

BUDGET 2012

Demande de crédits complémentaires

CHARGES	Budget 2012	Crédit. Compl.
1. ADMINISTRATION GENERALE		
2. FINANCES		
3. DOMAINES ET BATIMENTS		
330.3114.01 <u>Achat bouchons, bouteilles, étiquettes</u>	85'000.00	20'000.00
331.3146.01 <u>Entretien des murs de vignes</u> <i>Refection mur de vigne chemin du Daley</i>	10'000.00	10'000.00
3532.3141.00 <u>Entretien du bâtiment (Abbatiale)</u> <i>Nettoyage clocher et fermeture accès pigeons</i>	31'000.00	17'000.00
3505.3141.00 <u>Entretien du bâtiment (av. du Stade- 1530 Jeunes)</u> <i>Installation cuisine ASF</i>	2'500.00	8'000.00
3538.3141.00 <u>Entretien du bâtiment (Halle de la Palaz)</u> <i>Refection étanchéité toiture</i>	15'500.00	22'000.00
4. TRAVAUX		
416.3141.01 <u>Entretien du bâtiment (rte de Grandcour)</u> <i>Remplacement pompe de récupération des eaux de lavage</i> <i>Etagères pour couvert à bois</i>	36'000.00 8'800.00 6'200.00	15'000.00
6. POLICE		
660.3141.00 <u>Entretien du bâtiment (ORPC)</u> <i>Etude et réparation ventilation de l'abri</i>	4'000.00	10'000.00
8. SERVICES INDUSTRIELS		
810.3115.00 <u>Achats de véhicules, machines et matériel</u> <i>Achats supplémentaires de compteurs liés au gel</i> <i>Remplacement du débitmètre</i> <i>Marteau à essence et benzine</i>	42'300.00 2'500.00 9'000.00 4'500.00	16'000.00
<i>TOTAL DES CHARGES</i>		118'000.00
REVENUS		
8. SERVICES INDUSTRIELS		
810.4813.00 <u>Prélèvement sur provision</u> <i>Compensation des crédits supplémentaires dans ce chapitre affecté</i>	125'370.00	16'000.00
<i>TOTAL DES REVENUS</i>		16'000.00

Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE

- vu** le préavis n° 14/2012 de la Municipalité du 26 septembre 2012 ;
- ouï** le rapport de la commission des finances ;
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

Article 1 : des compléments au budget 2012 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 118'000.— et une augmentation des revenus de Fr. 16'000.— sont accordés à la Municipalité ;

Article 2 : la situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2012	303'612.00
--	------------

	Modification des charges	Modification des revenus
1. Domaines et bâtiments	77'000.00	
2. Travaux	15'000.00	
3. Police	10'000.00	
4. Services industriels	16'000.00	16'000.00

Charges supplémentaires	118'000.00	
Revenus supplémentaires		16'000.00

	118'000.00
	-16'000.00
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	405'612.00

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 26 septembre 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

(LS)

C. Luisier Brodard

S. Wicht

Municipal délégué : Monsieur Jacques Henchoz, Municipal des finances